

Communiqué de presse

Instaurer une culture de respect

**La Fédération des établissements d'enseignement privés salue l'initiative  
du gouvernement en matière d'intimidation**

Montréal, 13 février 2012 - La Fédération des établissements d'enseignement privés (FEEP) salue l'initiative du gouvernement en matière d'intimidation et invite ses membres à y participer activement et à signer la Déclaration québécoise d'engagement contre l'intimidation et la violence. Par ailleurs, elle demande au gouvernement de l'inviter à se prononcer dans le cadre de la commission parlementaire qui étudiera le projet de loi afin de modifier la *Loi sur l'instruction publique* et la *Loi sur l'enseignement privé*.

La Fédération a réalisé une vaste enquête auprès des établissements d'enseignement privés secondaires à laquelle plus de 44 000 jeunes ont répondu. Cette enquête permet d'identifier les facteurs de risque, tant pour ceux qui font de l'intimidation que pour les victimes. Par exemple, les résultats permettent de saisir les liens entre l'intimidation et différents facteurs comme l'orientation sexuelle, l'indice de masse corporelle ou la situation familiale. Elle permet aussi de faire des liens entre l'intimidation et la réussite scolaire. Les résultats de cette enquête ont été communiqués à chaque école participante afin de lui permettre d'intervenir de façon ciblée selon la situation qui prévaut au sein de son institution. À la lumière des résultats de cette enquête, la Fédération développe une série de formations à l'intention du personnel des établissements. Les conclusions de cette vaste enquête, qui porte sur le vécu à l'école des jeunes, la réussite scolaire et les habitudes de vie, seront rendues publiques au printemps.

« Plusieurs de nos écoles ont mis de l'avant une série d'initiatives pour lutter contre l'intimidation et il y a des apprentissages à tirer de ces expériences, explique Jean-Marc St-Jacques, président de la Fédération et directeur général du Collège Bourget à Rigaud. Un constat s'impose : il est essentiel de documenter le phénomène de façon approfondie pour agir de façon bien ciblée et efficace. Aussi, il ressort clairement de nos expériences qu'il faut travailler en partenariat avec différents acteurs de la société pour inculquer une culture de respect dans les différentes sphères de la vie des jeunes, que ce soit dans les activités sportives, sur Internet, au parc ou à la maison. L'école a un rôle fondamental à jouer pour créer cette culture de respect, mais elle doit s'étendre au-delà des portes de l'école. »

M. St-Jacques donne l'exemple de sa région où est présenté aujourd'hui un film réalisé avec des élèves du Collège Bourget et des écoles publiques de la région des Trois-Lacs. Intitulé *Période infernale*, ce film porte sur l'intimidation. La projection sera suivie d'une conférence sur l'intimidation pour les parents de la région. « Si toute une région unit ses forces pour créer une culture de respect, les résultats seront plus intéressants que si chaque école agit seule dans son coin, sans mobiliser les parents et les différents acteurs de la société, » conclut-il.

**À propos de la Fédération des établissements d'enseignement privés**

La Fédération des établissements d'enseignement privés est une corporation sans but lucratif qui regroupe 188 établissements fréquentés par quelque 110 000 élèves répartis sur le territoire québécois, soit près de 12 % des effectifs scolaires du Québec. Les membres de la Fédération offrent des services aux élèves du préscolaire, primaire et secondaire dans les secteurs de l'adaptation scolaire, de la formation générale et professionnelle.

-30-

Source :  
Geneviève Beauvais  
Directrice des communications  
Fédération des établissements d'enseignement privés  
Tél.: 514 381-8891 poste 238